

venir commercer dans notre royaume, ils se conformeront à ces règlements, comme cela est raisonnable.

Maintenant, j'ai reçu de l'Empereur l'ordre de disposer des marchandises de ce pays comme échantillons, et de charger Tsi-jou (Chaigneau) de prendre soin de vous les faire passer, pour que vous les offriez au Roi de votre pays. C'est la communication que j'avais à faire.

La précédente communication est adressée à vous, seigneur Pa-tchouï-koueï-i, intendant de la marine marchande du royaume de Fou-lang-cha.

Deuxième année de la Brillante Providence, neuvième lune, douzième jour. (L. S.) »

La seconde des deux pièces n'offre autre chose que la liste des présents qui doivent être offerts au Roi. On y lit :

CATALOGUE

Objets pour servir de spécimen des productions du pays.

Catalogue des objets pour servir de spécimen des productions du pays.

- 200 pièces d'étoffe du midi, de couleurs assorties,
- 200 pièces de taffetas du midi, de couleurs assorties,
- 100 pièces de toile,
- 2 cornes de rhinocéros, pesant 4 livres,
- 2 dents d'éléphant, pesant 50 livres,
- 1,000 livres de Mo-thang (sorte de sucre),
- 1,000 livres de sucre candi,
- 10,000 livres de sucre en poudre,
- 100 livres de peau d'éléphant,
- 10 peaux de tigre,